



**ROYAUME DU MAROC**  
**Office National Marocain du Tourisme**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N°DA/15/15 relatif à**

**«A L'HEBERGEMENT ET LA MAINTENANCE DES SITES WEB**

[www.visitmorocco.com](http://www.visitmorocco.com), [www.marrakech.travel](http://www.marrakech.travel),  
[www.moroccochampions.com](http://www.moroccochampions.com),  
[www.moroccochampions-trade.com](http://www.moroccochampions-trade.com), [www.expertsdumaroc.com](http://www.expertsdumaroc.com),  
[www.espertidemarocco.com](http://www.espertidemarocco.com), [www.expertosenmarruecos.com](http://www.expertosenmarruecos.com)»

**Le mercredi 16 décembre 2015 à 11 heures**, il sera procédé au siège de l'Office National Marocain du Tourisme, sis Angle des rues Oued El Makhazine et Zallaka Agdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°DA/15/15 concernant l'hébergement et la maintenance des sites web [www.visitmorocco.com](http://www.visitmorocco.com) (y compris <http://press.visitmorocco.com> et <http://onmt-mediatheque.projet-lamine.com>), [www.marrakech.travel](http://www.marrakech.travel), [www.moroccochampions.com](http://www.moroccochampions.com), [www.moroccochampions-trade.com](http://www.moroccochampions-trade.com), [www.expertsdumaroc.com](http://www.expertsdumaroc.com), [www.espertidemarocco.com](http://www.espertidemarocco.com), [www.expertosenmarruecos.com](http://www.expertosenmarruecos.com).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Appels d'Offres de l'ONMT à l'adresse sus mentionnée.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ou demandé à l'adresse électronique [sao@onmt.org.ma](mailto:sao@onmt.org.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille Dirhams (30.000,00 MAD).

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ONMT est fixée à Huit Cent Mille Dirhams et 00 Cts, Toutes Taxes Comprises (**800.000,00 Dirhams TTC**).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27, 29 et 31 du règlement de passation des marchés de l'Office National Marocain du Tourisme

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Service des Appels d'Offres de l'ONMT à l'adresse sus indiquée.
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

